

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Centrale-nucleaire-de-Civaux-l-arret-du-reacteur>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Centrale nucléaire de Civaux : l'arrêt du réacteur n°2 prolongé jusqu'au 7 janvier**

23 décembre 2016

Centrale nucléaire de Civaux : l'arrêt du réacteur n°2 prolongé jusqu'au 7 janvier

L'arrêt du réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Civaux aurait dû repartir au 31 décembre. Mais il restera à l'arrêt en raison d'une fragilité repérée sur les générateurs de vapeur. EDF bénéficie d'un sursis jusqu'au 7 janvier.

Par Hugo Lemonier

Publié le 22/12/2016 à 18:35 , mis à jour le 22/12/2016 à 18:44



© T.Chapuzot

Selon l'ASN, les concentrations de carbone dans l'acier des générateurs de vapeur du réacteur n°2 de la centrale Civaux sont plus élevées que le niveau attendu. "*Un tel excès de carbone pourrait diminuer la résistance mécanique de l'acier*", avait mis en garde l'ASN. Il devra rester à l'arrêt.

A Civaux, le taux de carbone relevé est légèrement supérieur aux taux autorisés. L'ASN accorde un nouveau délai à EDF : le réacteur N°1, qui devait être stoppé le 23 décembre pour y effectuer des analyses, pourra être en activité jusqu'au 7 janvier.